

Image not found or type unknown



Changement de travail après dépôt du dossier de naturalisation

Par **drFloyd**, le **30/08/2018** à **21:53**

Bonjour,
j'ai déposé mon dossier de naturalisation et dans 2 mois j'ai l'entretien. Suite à changement de CDI, avec une bonne augmentation, entre le dépôt et l'entretien, au moment de l'entretien je serai en période d'essai. Je voudrais savoir si je dois déclarer ça à la préfecture et si oui quel est l'impact sur le processus.
merci